



COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 09 OCTOBRE 2024

Le portage de repas à domicile, un marché disputé

Xerfi vient de publier une étude sous le titre :

« Le portage de repas à domicile à l'horizon 2026 – Les défis et perspectives du marché face aux évolutions réglementaires et aux mutations de la demande »

Le vieillissement de la population et la hausse associée du nombre de maladies chroniques constituent de puissants moteurs du [marché du portage de repas à domicile](#), estimé à plusieurs centaines de millions d'euros en 2023. Traitement des commandes, préparation et conditionnement des repas puis livraison au domicile des personnes âgées, ces prestations récurrentes peuvent donner lieu à des aides financières et des avantages fiscaux. De nombreux profils d'acteurs interviennent sur ce marché, à commencer par des spécialistes du portage de repas ou encore des sociétés de restauration collective (SRC).



Déjà, plus de 250 000 seniors dépendants ou en risque de perte d'autonomie bénéficient du portage de repas dans l'Hexagone. Et leur nombre va croître à l'évidence. Les récentes lois sur les emballages à usage unique ont en outre poussé les acteurs à réévaluer leurs prix pour couvrir les investissements. D'autres éléments ont alimenté ces hausses de tarifs, comme la montée en gamme de l'offre des acteurs privés-commerciaux (recours à des filières biologiques et locales, personnalisation des repas...) pour répondre aux exigences d'une nouvelle génération de seniors plus attentive à son alimentation.

[Le marché du portage de repas](#) a aussi profité des mesures des pouvoirs publics pour soutenir le « virage domiciliaire » de la prise en charge des seniors, à l'image de la contemporanéité du crédit d'impôt. Autre facteur de soutien : les entreprises continueront à renforcer leur maillage territorial pour se rapprocher de clients jusqu'ici éloignés géographiquement à l'instar du groupe La Poste qui entend doubler son nombre de repas servis dès 2024.

Le portage de repas au domicile des seniors est aujourd'hui en grande majorité régi par des appels d'offres lancés par des collectivités et des structures privées à but non lucratif. Une partie de l'offre est aussi entre les mains de grands réseaux nationaux généralistes des services à la personne ou spécialisés dans le maintien à domicile des seniors tels que MDSAP, Destia ou encore Senior Compagnie. Ces derniers jouent surtout les apporteurs d'affaires. Conséquence : l'offre est atomisée et le fait de petits acteurs locaux.

Quelques acteurs d'envergure ont toutefois réussi à se positionner en tant que leaders du marché. C'est par exemple le cas de Les Menus Services ou de La Poste, qui est devenu incontournable sur ce marché en quelques années. Ces deux acteurs ont servi à eux deux plus de 16% des repas portés en France en 2023.

*Auteur de l'étude : **Alix Merle***

Le groupe Xerfi est en France le leader des études économiques sectorielles. Il présente le plus grand catalogue de travaux sur la France et l'International. Editeur indépendant, il apporte à ses clients par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès rapide, fiable, clair, à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.